



Groupe de Saint-Sulpice

Adresse :

Case Postale 146

1025 Saint-Sulpice

e-mail : st-sulpice@ape-vaud.ch

CCP 10-15310-6

**association vaudoise des
parents d'élèves**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE ST-SULPICE DU 03 OCTOBRE 2016

Salle communale, Auberge de St-Sulpice

Présents: C. Theumann Virginie Lo Cascio Chappuis, Smaranda Manoiu, Pascale Guillot
comité.

F. Meylan, vérificatrice des comptes et membre

Membres : Gabriela Byrde, Vincent Jost, Jeanine Cordonnier, Nussbaumer-Picard Cindy
et son fils, Bongiovanni Daniela

A. Merminod, municipale des écoles

Non membres : Burgisser Annie

Excusé(é)s: D.Sieber, directeur de l'établissement Chavannes-St-Sulpice,

M. Renna Mélanie

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h30

1. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

Il est procédé au vote; le procès-verbal du 6 octobre 2015, envoyé à tous les membres, est
accepté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité pour l'année 2015 - 2016

Cécile Theumann présente les activités et manifestations qui ont marqué cette année.

1. *1er volet: Relais entre parents et autorités (scolaires, municipales, associatives)*

Municipalité

En début d'année, plusieurs contacts informels ont été fait, en collaboration avec la
direction des écoles, pour régler les problèmes liés à la mise en marche de la nouvelle
école, avec comme résultat :

- Une accélération de la résolution des problèmes de chauffage et d'aération

- Un mur sécurisé pour le préau du haut
- un aménagement plus adéquat de la cantine pour les enfants qui y restent sans aller aux devoirs surveillés
- une demande pour plus d'abri pour les vélos, suite à la congestion rencontrée chaque jour. Celui-ci a été construit pendant l'été 2016.
- une meilleure gestion de l'ouverture et fermeture des portes d'entrée, qui causait de réels problèmes, surtout pour les activités parascolaires (bibliothèque, gym...)

Mis à part ça, le tableau Ape a été réinstallé dans le préau du bas. Il nous permet de communiquer essentiellement aux parents des 1 et 2P.

Dans le cadre de futures activités parascolaire à offrir aux enfants, nous avons obtenus que le Conservatoire de l'Ouest Lausannois puisse élargir son offre sur St-Sulpice. Ceci n'est pour le moment pas implémenté dans le bâtiment de l'école.

Nous avons aussi eu la surprise de voir que la structure et le coût des devoirs surveillés pour 2016-2017, communiqués au printemps 2016, ont été considérablement modifiés sans discussion préalable avec l'Apé. Nous le déplorons vivement car nous n'avons pas pu jouer notre rôle de relais ! Suite au changement de municipale des écoles, notre objectif est de redéfinir avec les autorités en place un processus plus stable pour éviter ce genre de situation.

Jeanine cordonnier, intervient en disant que les devoirs surveillés du soir ne sont pas accessibles aux 7/8^{ème} qui terminent à 16h15 et cela n'est pas normal.

Le comité aimerait remercier tout particulièrement M. Alleman pour sa proche collaboration durant l'année, en espérant conserver cela avec la municipale actuelle. A ce propos, notre première réunion cette année fut très prometteuse.

Directeur de l'établissement scolaire Chavannes-St-Sulpice

En début d'année, aucun contact n'a été pris en dehors de ceux nécessaires à régler les problèmes liés au niveau bâtiment.

Au mois de mars, M. Sieber est arrivé en remplacement du directeur sortant M. Ponnaz. Nous avons alors profité pour engager un nouveau processus de collaboration avec l'Apé, incluant l'Apé Chavannes. Une séance a eu lieu au mois de mai, avec comme principaux sujets abordés :

- détermination du processus d'échange et de communication pour régler des éventuels problèmes d'enclassement à venir.
- le processus à suivre en cas de problème dans une classe et comment l'Apé peut contribuer et intervenir ou pas.
- la communication aux parents plus exhaustive lors des camps.
- un projet pédagogique sur les réseaux sociaux à mettre en place sur les 2 communes en 2016-2017.
- l'organisation du réfectoire de la Plantaz pour les plus grands.

Finalement, le comité a pu à nouveau se présenter lors de la soirée aux parents des futurs 1P.

Le comité aimerait adresser ses remerciements à la direction de l'école pour l'étroite collaboration dont elle a fait preuve vis-à-vis de l'association, et que nous espérons va

continuer de façon tout aussi positive. La première réunion avec le nouveau directeur l'a déjà prouvé !

Conseil d'établissement

Les rapports de séance du conseil d'établissement peuvent être lus sur le site web de l'école et de ce fait n'apparaîtrons pas sur notre site Apé.

Autres activités

Le comité a participé à presque toutes les sessions de Co-Rep, réunions mensuelles réunissant les membres des comités des groupes locaux de l'Apé-Vaud. Il a notamment participé à un travail de fond qui a porté sur 5 axes de réflexion, à savoir la communication, le partage d'expérience et de ressources, les missions, l'organisation interne et le fonctionnement des CoReps. Ce travail est en cours et nous espérons vivement pouvoir bénéficier bientôt des résultats de ces réflexions.

2. 2ème volet: Cours et manifestations

Cette année a été chargée, avec au total, 5 manifestations, 3 cours pour enfants et parents, et 1 troc. L'automne tout particulièrement, nous a demandé un investissement considérable avec l'inauguration de l'école, en plus de 2 cours et 2 événements. La suite de l'année a suivi un cours plus normal.

Septembre : Deux cours Tatout, l'un pour les petits (4-7 ans) et l'autre pour les plus grands (8-11 ans), qui ont réunis une petite quarantaine d'élèves (sans compter les parents). Les cours étaient complets et nous avons même dû refuser des participants. Cours très apprécié par tous.

Octobre : Le mois a commencé par l'inauguration de la nouvelle école, avec un stand Apé bien visible, puisque positionné à l'entrée de l'école. Côté ludique, 300 ballons Apé ainsi qu'un quiz géant sur nos activités ont attiré plus de 500 personnes, qui ont ensuite pu mieux comprendre le travail de notre association grâce au panneau explicatif et au stand d'information.

Ce mois d'octobre s'est terminé avec l'habituelle fête d'Halloween, qui a connu encore une fois un succès retentissant avec environ 350 personnes présentes. De nombreux enfants et leurs parents se sont retrouvés pour partager la traditionnelle soupe à la courge, prendre des photos à travers le panneau fantôme ou se faire grimer par une artiste de St-Sulpice. Le concours de la courge la plus originale a permis à plus de 50 enfants de nous montrer leur talent créatif.

Décembre : Lors de la traditionnelle chantée de Noël, nous avons accueilli les parents avec un thé de Noël et des biscuits, distribués aussi à chaque classe à l'issue des chants.

Mars : Un cours pro-vélo a été organisé, à la demande de parents et du directeur de l'école. A nouveau, le cours était plein et a permis à une douzaine d'enfants (et leur parents) de (re)découvrir les règles de la circulation à deux roues et les mettre en pratique.

Juin : Troc-tes-trucs. Nous avons tenu cette 3ème édition lors de la fête du bâtiment des Crêtes. L'intégration au sein de cette fête a permis à la petite dizaine de participants de déstocker massivement leurs jouets.

Juillet : Cette fois-ci nous avons pu organiser le traditionnel apéritif de fin d'année à l'abri dans l'entrée de l'école, avec l'aide du personnel de la cantine, que nous remercions vivement car le nombre d'enfants ayant augmenté, nous avons dû faire face à un régiment de petits affamés !

4. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs

Pascale Guillot, trésorière depuis cette année, présente les comptes 2015-2016.

L'exercice 2015-2016, arrêté au 31 juillet 2016, se solde par un bénéfice de Sfr. 948.50.

La source principale de revenus reste la cotisation annuelle des membres soit Sfr. 3'060.-, hausse de près de 25% par rapport à l'exercice précédent. Ce chiffre est tout à fait satisfaisant et représente un pourcentage de familles membres probablement entre 50% et 60% - le manque de données précises fournies par l'école ne permet pas de savoir exactement le nombre de familles représenté dans l'école des Pâquis. La hausse observée est pour partie imputable à l'augmentation du nombre d'élèves et de familles à St Sulpice et aussi à la campagne de communication lors de l'inauguration du nouveau collège en octobre 2015.

Le second revenu important est le soutien financier de la Municipalité de St-Sulpice, accordé à nouveau pour un montant de Sfr. 1200.-.

Les dons et produits de nos activités (participation cours TatouT, au cours Pro Vélo, au troc par des non-membres et dons récoltés lors de la soirée Halloween) restent élevés, totalisant un montant de Sfr. 662.27.

Au niveau des charges, la cotisation à l'APE Vaud a augmenté proportionnellement au nombre de membres et s'élève à 1260.- en 2015-2016, contre 920.- pour l'année précédente.

L'inauguration du collège des Pâquis a été l'occasion pour l'APé de St-Sulpice de contribuer aux animations et d'avoir son propre stand. L'essentiel des charges liées à ce stand, saisies dans la rubrique "frais généraux" et d'un total de Sfr. 467.50, a été couvert par la commune et la charge nette s'élève à Sfr. 132.50

Deux cours Tatout, dont un qui avait été provisionné sur l'exercice comptable 2014-2015 ont eu lieu comme prévu en septembre 2015. Grâce aux très bonnes finances de l'association, l'Apé St-Sulpice a pu offrir ces cours d'une valeur de 40.-/personne à ses membres. Un cours Pro Vélo a eu lieu en mars 2016, avec un tarif réduit pour les membres APE. L'essentiel du reste des charges a été consacré aux animations au village pour la soirée Halloween et la chantée de Noël.

Les deux vérificatrices des comptes, F. Meylan et M. Renna, certifient que le bilan au 31 juillet 2016 tel qu'il apparait sur la formule de clôture, et après vérification des pièces justificatives, est conforme à la comptabilité. Elles recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge à la caissière pour son travail.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Intervention d' Anne Merminod, Municipale des écoles

Questions/réponses :

Une maman demande s'il y a un règlement pour la cantine qui interdise les Ipads ou tout autre objet électronique qui selon elle est un vrai fléau à l'heure du repas ?

La Municipale répond que non, à cette heure-là c'est la commune qui a les enfants en charge et que sera un point à aborder avec le Comité de l'apé à la prochaine réunion.

Le règlement sera revu mais pour l'année suivante.

Il y a un problème avec les enfants qui sont sur l'ipad et le téléphone portable.

La Municipale informe qu'elle suivra avec intérêt le résultat du sondage concernant la bibliothèque.

6. Election du Comité et des vérificateurs de comptes

Le comité a fonctionné cette année avec 5 membres. Marina Pronina, en charge du site Web, doit être remplacée car elle a déménagé à l'étranger. Virginie Lo Cascio Chappuis ainsi que Smaranda Manoui, qui ont toutes deux fournis un travail considérable pour l'organisation des événements et de coordination des membres « aidants occasionnellement », ont été des membres essentiels à la bonne marche de l'association. Pascale Guillot a aussi repris de main de maître toute la comptabilité.

Cécile Theumann remercie chaleureusement toute son équipe pour leur engagement et le travail accompli, toujours dans la bonne humeur et de façon très professionnelle. Elle rappelle que l'activité est totalement bénévole. Mme C. Theumann se représente comme présidente de l'association et annonce déjà qu'elle démissionnera l'année prochaine. *Elle est réélue à l'unanimité.*

Les vérificatrices des comptes pour l'année à venir restent Fatima Meylan et Mélanie Renna, et en sont remerciées.

Le nouveau comité (composé de Cécile Theumann, Pascale Guillot comme trésorière, Virginie Lo Cascio Chappuis et Smaranda Maniou. comme responsable des événements, Monsieur Vincent Jost comme webmaster) et les vérificatrices des comptes Fatima Meylan et Mélanie Renna sont élues à l'unanimité.

Mme Byrde demande si on peut lui expliquer de quoi il retourne afin de voir de quelle façon elle pourra contribuer au service de l'association.

7. Orientation des activités pour 2016-2017

Lors des grosses manifestations de l'année écoulée et malgré nos demandes répétées, nous n'avons reçu aucune aide de la part de parents (à une exception près) pour aider à la bonne tenue des stands / buvettes... Or, étant donné le succès toujours au rendez-vous, nous considérerons nos futures activités sous un angle beaucoup plus restreint car nous ne pourrions plus assumer cela juste avec le comité. A bon entendeur !

Cécile Theumann annonce qu'au vu des dates et des vacances scolaires d'automne, la fête d'Halloween n'aura pas lieu cette année. Une fenêtre de l'Avent est néanmoins prévue à la St-Nicolas, le 6 décembre, pour réunir parents et enfants dans un moment festif.

Un thé de Noël sera certainement offert à nouveau si la chantée a lieu cette année.

Prévus pour la reste de l'année, l'apéro de fin d'année en juillet 2017, et probablement une activité au printemps (Troc).

Pour ce qui est des cours/conférence pour les parents : nous innovons cette année avec une conférence-débat qui va suivre la présente Assemblée. A part cela, nous prévoyons de collaborer étroitement avec M. Sieber pour mettre en place des cours/conférences sur les multimédias et réseaux sociaux.

La collaboration avec l'Apé Chavannes va naturellement continuer, avec comme objectif de permettre aux membres dont les enfants grandissent et sont enclassés à Chavannes de continuer à bénéficier des services de l'Apé.

Conseil d'établissement : L'Apé n'ayant pas sa place dans le CET, un membre du comité, Mme Theumann, va se présenter individuellement en tant que parent pour la prochaine législature. L'élection aura lieu le 8 novembre et votre soutien est nécessaire et attendu.

La Bibliothèque : l'Apé propose de faire un sondage, avec l'accord de la municipalité, pour savoir si des utilisateurs seraient en faveur d'ouvertures plus tardive.

8. Divers

Pas de divers

La parole est ensuite donnée aux parents et intervenants pour qu'ils nous disent quels sont pour eux les priorités et les questions que devraient traiter l'APE de St-Sulpice.

Les points suivants sont évoqués, en marge de l'assemblée : le désir que l'Apé réorganise un cours Tatout et un cours pro-vélo.

Aucune autre remarque ou proposition n'étant formulée, la séance est levée à 20h20 et est suivie d'une conférence et d'un apéritif.

9. Conférence-Débat sur « les enfants et les multi-médias : quel place pour les parents »

Mesdames Caroline Cortolezzis et Gabrielle Heller donne la définition du Jardin des parents qui est un programme lancé par canton de Vaud et qui a lieu 8 séances par année.

« Le jardin des parents est un lieu d'échanges pour les parents qui propose des recommandations mais aussi qui aide à poser des limites. Une trame interactive qui propose aux parents des lieux où ils peuvent venir discuter et échanger »

Lors de la discussion qui s'ensuit, la question des écrans est récurrente, qui se définit par internet, les smartphones, les tablettes et tout autre objet électronique utilisé par les enfants.

L'informatique et le multimédia est un monde dans lequel ils vont devoir grandir, il faut donc pouvoir nuancer les choses, les accompagner, instaurer un dialogue.

Une maman informe que souvent on laisse faire parce qu'on n'y comprend rien ou on n'est pas présent à la maison et il y des choses qui se passent en notre absence.

En tant que parents on a une place à tenir quelque soit notre expérience et compétence, on a une expérience qu'un enfant n'a pas.

L'information se fait instantanément. On a peur de l'isolement des enfants.

Pour la conférencière, Facebook n'isole pas les jeunes c'est un super outil pour être en lien car un enfant qui a une page ne peut pas être complètement isolé.

La problématique devient comment gérer l'outil, en particulier :

- Les réseaux sociaux
- Les jeux en ligne, plutôt pour les jeunes garçons que les filles
- Les applications aussi nombreuses que complexes pour certains parents

On ne peut pas dire d'une manière claire que les multimédia rendent plus violent. Un enfant présent dans la salle propose que les parents puissent jouer au jeu afin de voir comment cela se vit.

Certains parents pensent que les écrans vont nuire à la créativité et à la stimulation des enfants et que cela peut impacter l'enfant. Car il a besoin d'avoir un développement en trois dimensions et pas juste un écran plat.

Pour chaque âge il existe une façon de gérer les écrans voir site : www.sergetisseron.com
Apprivoiser les écrans et grandir.

Il est recommandé de garder une attitude en tant que parent où on doit rester ouvert et ne pas laisser son enfant seul face aux écrans.

Les recommandations d'âge ne sont pas inutiles et vous pouvez vous appuyer dessus pour donner votre avis et interdire l'usage des écrans si nécessaire

Cécile Theumann,
Présidente